



## **PROJET D'ÉTABLISSEMENT**

### ***Multi-accueil Le Logis des Marmousets***

***Janvier 2026- C***

# SOMMAIRE

<b>I. INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>II. PROJET SOCIAL ET DURABLE.....</b>	<b>3</b>
1. Le territoire	3
2. Les indicateurs démographiques et sociaux	3
3. La petite enfance, un acteur du développement local social	5
4. Le multi-accueil "Le logis des Marmousets", historique	6
5. Les partenaires	6
6. Le développement durable	6
<b>III. PROJET D'ACCUEIL .....</b>	<b>7</b>
1. LES LOCAUX .....	8
2. L'EQUIPE .....	8
- La Directrice : infirmière puéricultrice .....	8
- L'infirmière.....	8
- Les éducatrices de jeunes enfants.....	8
- Les auxiliaires de puériculture et adjoints d'animation.....	8
- Les agents d'entretien .....	8
- Les cuisinières.....	9
- Schéma de l'organisation municipale .....	10
3. LES MOYENS MIS EN PLACE POUR TRAVAILLER EN EQUIPE .....	10
4. LES PARTENAIRES .....	11
<b>IV. PROJET ÉDUCATIF .....</b>	<b>11</b>
1. Nos valeurs .....	11
a) La socialisation : la découverte d'un nouveau monde .....	12
b) L'éveil et l'épanouissement.....	13
c) L'autonomie : tout un processus.....	13
2. L'accueil au quotidien.....	13
a) La référence .....	14
b) Les temps repères au quotidien .....	14
c) Les repas .....	14
d) Les soins.....	15
e) Portage.....	15
f) Doudou / sucette .....	16
g) Le sommeil .....	16
h) Les activités.....	17
i) Les émotions .....	18
j) La communication au cœur de notre projet .....	18
k) Inscription de notre structure au sein de notre commune .....	19
l) L'accueil d'enfants en situation de handicap .....	19
<b>V - ANNEXES</b>	<b>19</b>
1. Charte nationale de la petite enfance	19

## INTRODUCTION

Le projet d'établissement met en œuvre la charte nationale de l'accueil du jeune enfant mentionnée à l'article L.214-1-1 du Code de l'action sociale et des familles. Le projet d'établissement ou de service comprend les éléments suivants : un projet social et de développement durable, un projet d'accueil, un projet éducatif.

Le projet éducatif et le projet pédagogique sont un seul et même document qui précise l'objectif éducatif que se fixe la structure et ensuite la façon dont elle s'organise pour y parvenir.

Le projet d'établissement du multi-accueil "Le logis des Marmousets" est le fruit d'un travail de coconstruction ayant impliqué tous les professionnels de l'établissement et les élus du groupe de travail dédié à ce projet pendant plus d'une année.

## I. PROJET SOCIAL ET DURABLE

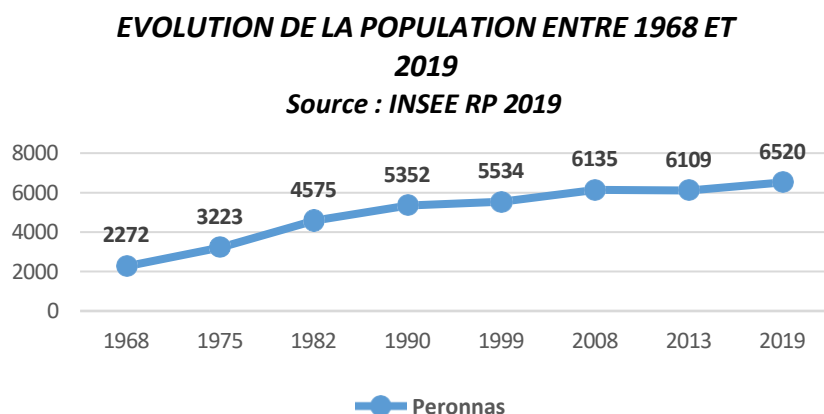
### 1. Le territoire

La commune de Péronnas se situe dans le Département de l'Ain. Elle fait partie de la Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse, nommée Grand Bourg Agglomération (GBA). La commune de Péronnas se développe, comptant 6 709 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2024 (6 287 habitants au précédent recensement en 2016).

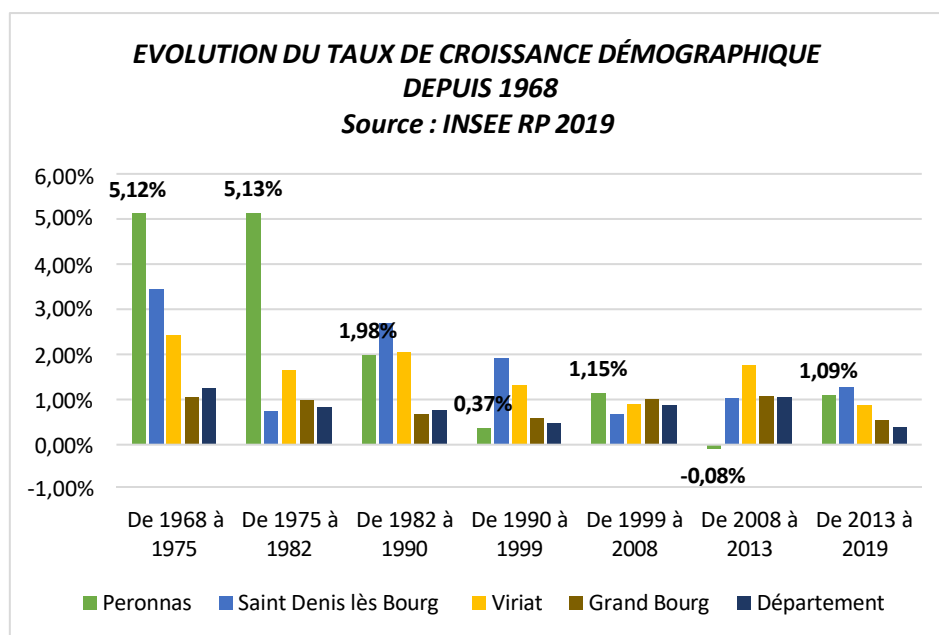
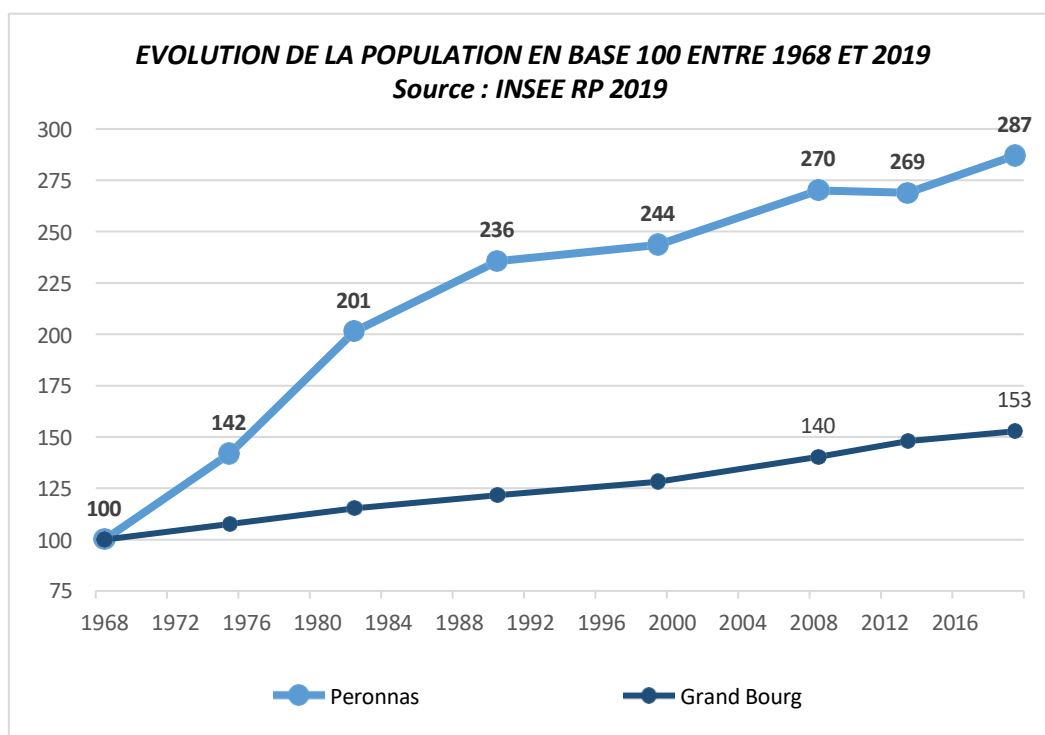
Péronnas bénéficie de l'attractivité de la ville centre, Bourg-en-Bresse, et d'un territoire privilégié en termes économiques. Péronnas est située sur l'axe Bourg-en-Bresse/Lyon.

La vie associative est dense, marquée par une représentation importante de clubs sportifs et d'associations culturelles, une soixantaine d'associations animent la commune. Péronnas est dotée de plusieurs structures sportives et équipements culturels (terrains de tennis, salle de Basket, terrain de football, Boulodrome, salle de judo, salle d'escrime, Auditorium).

### 2. Les indicateurs démographiques et sociaux



La commune de Péronnas présente une évolution démographique croissante depuis 1968, avec une période de forte croissance (de 1968 à 1990) et une croissance soutenue des années 1990 à nos jours. La courbe présente une période de stabilisation de la population entre 2008 et 2013.

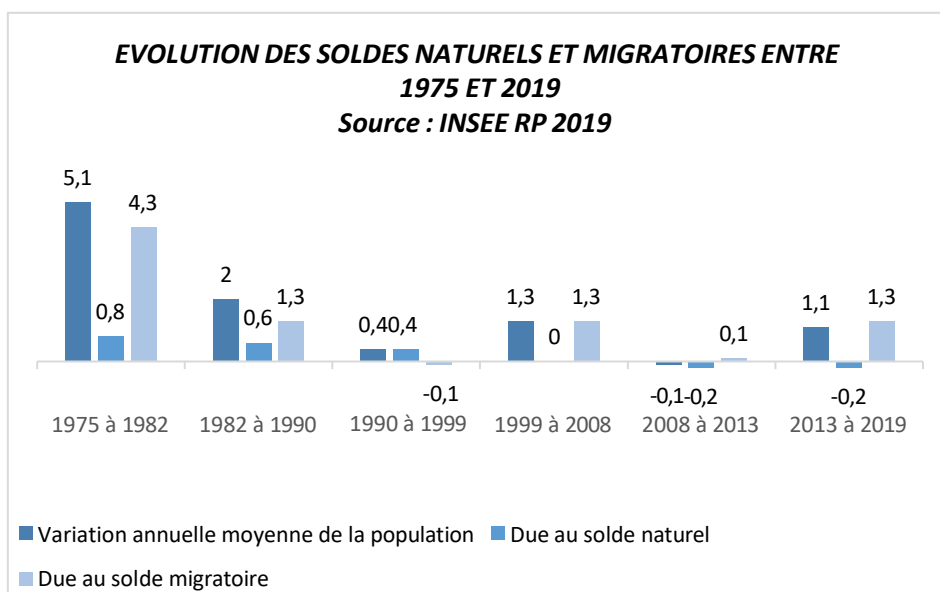


À travers l'évolution de la population en base 100, on constate que la progression de la commune de Péronnas est la plus importante parmi les territoires de comparaison, avec depuis 1968, un coefficient multiplicateur de 2,87. Ainsi, la population a presque triplé sur les 50 dernières années. Le taux de croissance démographique atteste de cette hausse importante de la population, notamment sur la période de 1968 à 1982.

### Évolution du nombre de naissances

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
40	51	44	41	50	55	52	49	55	61	61	59	55

## Solde migratoire/solde naturel



### 3. La petite enfance, un acteur du développement local social

L'accueil des enfants de moins de 6 ans constitue un enjeu important pour la collectivité pour maintenir un bon équilibre démographique et stimuler le dynamisme économique et l'attractivité des territoires. Le multi-accueil "Le logis des Marmousets" répond aux besoins des parents pour les aider à mieux concilier leur vie professionnelle et familiale.

Occasionnel ou régulier, cet accueil permet de répondre aussi à une demande de parents qui ne travaillent pas mais qui, sur des moments courts, souhaitent prendre du temps pour des démarches administratives ou autres.

Au-delà de ce besoin, l'enfant découvre par le multi-accueil un lieu d'échanges avec les autres enfants, un lieu d'épanouissement et de socialisation.

Le multi-accueil "Le logis des Marmousets" est un acteur du projet éducatif de territoire aux côtés du Relais Petite Enfance Gribouille (RPE), des écoles, du centre de Loisirs Le Calypso, du Centre Social l'Agora, de la Médiathèque et autres partenaires agissant tous en faveur de l'enfant, de son éducation, de son épanouissement et son bien-être.

### 4. Le multi-accueil, historique

La commune de Péronnas a depuis de nombreuses années, développé une politique dynamique d'accueil de la Petite Enfance. Afin de répondre aux besoins de sa population la Commune a créé en 1991, un espace pour accueillir les jeunes enfants de 0 à 6 ans : le multi-accueil "Le logis des marmousets".

La structure a ouvert en 1991 par la création tout d'abord d'une halte-garderie, et d'une crèche. Suite à une évolution de la réglementation, les deux structures ont été réunies pour mettre en place un multi-accueil en 2002. Il s'agissait alors de l'unique structure de ce type sur le bassin de Bourg-en-Bresse.

En 2003, l'organisation de l'établissement a été modifiée avec le passage en Prestation de Service Unique.

L'établissement évoluera de façon permanente en fonction des directives de la CAF et des évolutions réglementaires.

## **5. Les partenaires**

Le multi-accueil travaille en étroite collaboration avec différents partenaires au premier rang duquel, figurent les partenaires institutionnels qui apportent leur soutien financier, de conseil, d'accompagnement et de contrôle.

### Acteurs institutionnels

- La CAF de l'AIN qui participe au fonctionnement de l'équipement à travers la prestation de service unifiée (PSU) et qui collecte les données alimentant la base de données FILOUÉ
- CONSEIL DEPARTEMENTAL (Service de la Protection Maternelle Infantile)
- MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Le multi-accueil travaille également en lien avec différents partenaires de la Ville pour assurer la prise en charge des enfants et le suivi de projets.

### Acteurs éducatifs

- Relais Petite Enfance (RPE)
- ECOLES (Ecole maternelle J. CHABIN et école élémentaire LES ERABLES)
- Centre de Loisirs LE CALYPSO
- Médiathèque

### Acteurs médico-Social

- Centre d'Action Médico-sociale
- Centre départemental de la Solidarité

### Autres partenaires

- Centre social l'AGORA
- MARPA Les Charmilles
- EPHAD Les Ancolies

### Les projets partenariaux

Un des objectifs pédagogiques est l'ouverture du jeune enfant au monde extérieur. Ainsi, des projets partenariaux se mettent en place avec les différents acteurs du territoire. Les enfants peuvent ainsi participer à différentes animations organisées sur la commune et aux échanges intergénérationnels organisés avec la MARPA, etc...

Chaque année, des projets partagés sont mis en œuvre dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) valorisant ainsi la complémentarité des acteurs et des services. Ce travail de partenariat enrichit aussi les liens entre les professionnels dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille.

Avec le Centre Social, sont développées des actions d'accompagnement à la parentalité. L'ensemble des professionnels contribuent ainsi au soutien de la parentalité.

## **6. Le développement durable**

La politique actuelle de la commune soutient la direction et l'équipe pluridisciplinaire du multi-accueil Le Logis des Marmousets dans ses projets et son fonctionnement où le développement durable est une priorité. Le développement durable se décline dans les divers achats de produits. Dans l'alimentation, de plus en plus

d'achats sont d'origines biologique et locale (les fruits, le pain, les légumes et la viande). Les quantités sont adaptées aux enfants pour éviter le gaspillage.

Les professionnels sont vigilants en termes d'aération - chauffage / climatisation et le linge lavable est privilégié au jetable avec notamment l'investissement de sur-chaussures en tissu.

La lingère répare les turbulettes et le linge de lit pour en prolonger leur durabilité. Lorsque les réparations ne sont plus envisageables, elle transforme les turbulettes et les gants des enfants en turbulettes et gants adaptés aux poupons et linge de lit en chiffon qui sont distribués aux services techniques de la collectivité. Le verre remplace le plastique (biberons, assiettes...) au sein du multi-accueil.

Les impressions papier sont au maximum évitées avec la dématérialisation et l'archivage numérique des dossiers enfants. Le Multi-accueil est sensible au tri des déchets.

Dans les activités et animations, il en est de même. Le logis des marmousets a créé, il y a quelques années, un jardin potager afin de sensibiliser les enfants à l'environnement et transmettre des valeurs liées à la nature en faisant participer les enfants dès leur plus jeune âge et en favorisant le partage intergénérationnel. Dans le potager, un récupérateur d'eau pluviale a été installé afin d'arroser le jardin. En été, il est également alimenté par la récupération de l'eau des "jeux d'eau" et l'eau de rinçage des fruits et légumes. Il a été installé également un compost pour la récupération des épluchures.

## **II. PROJET D'ACCUEIL**

Le multi-accueil Le Logis des Marmousets est géré par la commune de Péronnas et fonctionne sous l'autorité du Maire qui délègue la compétence Petite Enfance à une Adjointe au Maire.

Le multi-accueil a une capacité d'accueil globale de 50 enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans avec un maximum de 12 enfants de moins de 12 mois.

Il est ouvert :

- Pour les accueils réguliers : du lundi au jeudi de 7h30 à 18h30, le vendredi de 7h30 à 18h00
- Pour les accueils occasionnels : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Les dates de fermeture sont soumises à l'avis du Comité Social Territorial ; les dates de fermetures annuelles sont portées à la connaissance des familles chaque année (au plus tard en janvier), généralement une semaine lors des vacances d'hiver, une semaine lors des vacances de printemps, 3 semaines en été, environ une semaine pendant les vacances de Noël, le lundi de Pentecôte et les jours fériés, éventuellement pendant des journées de formation.

L'accès pour tous est facilité au sein du multi accueil : les enfants présentant un handicap peuvent être accueillis, après avoir signé un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) avec les parents et la PMI.

Les enfants dont les parents sont en parcours d'insertion sont également accueillis. Des places en accueil occasionnel peuvent être attribuées par la commission d'attribution des places afin de favoriser la recherche d'emploi.

Trois groupes d'enfants sont constitués en inter-âge, nommés FRAMBOISE, CASSIS, PISTACHE (au couleur des boiseries). Chaque groupe est pris en charge par 4 professionnelles aux temps forts de la journée. Les enfants pourront être regroupés en fonction de leur niveau de développement selon les activités proposées.

## 1. Les locaux

Le bâtiment de 520m<sup>2</sup> comprend :

- Des pièces de vie collective
- Une salle de réfectoire pour les enfants autonomes au repas dits les « As de la cuillère »
- Une salle dite de psychomotricité composée d'une piscine à balles et de toboggan
- Une pataugeoire offrant des jeux d'eau et diverses autres activités
- Sept dortoirs à disposition des enfants pour favoriser le repos
- Le bureau de la Directrice situé à l'entrée de l'établissement favorisant ainsi les échanges avec les parents
- Une cuisine où s'élaborent les repas de midi et le goûter
- Une salle de repos pour les professionnels

Un grand jardin, comprenant un préau, permet de nombreux jeux extérieurs.

## 2. L'équipe

L'équipe, avec des compétences complémentaires, permet l'accueil de l'enfant et de sa famille autour d'un travail cohérent. Chaque membre de l'équipe apporte ses compétences de par son expérience, sa formation, son passé professionnel.

L'équipe d'encadrement est composée d'une Directrice, d'une infirmière, d'éducatrices de jeunes enfants.

### - La Directrice : infirmière puéricultrice

Ses missions principales : accueillir les familles et les enfants, encadrer et manager l'équipe, organiser la structure, gérer les locaux et le matériel, veiller au suivi médical des enfants, établir les relations avec les services de la mairie, les élus, les institutions, établissement et suivi des factures en lien avec le service comptabilité.

La Directrice reste le point de repère pour les familles et fait le lien avec les différentes administrations. Elle est en lien direct avec la responsable de l'action sociale en Mairie, pour travailler sur les dossiers contractuels et les projets partenariaux.

### - L'infirmière

Ses missions principales sont : assurer et coordonner le suivi médical, participe à la prévention, assure le suivi de qualité et des normes HACCP, assurer le suivi de l'hygiène, participe à l'accueil et l'accompagnement des enfants.

### - Les éducatrices de jeunes enfants

Leurs missions principales sont : assurer des fonctions de coordination au sein de l'équipe, entre la directrice et l'équipe, être garantes du projet d'établissement et de son évolution, accueillir les enfants et les parents, répondre aux besoins de l'enfant, veiller au respect des rythmes, de sa personnalité, favoriser l'éveil et le développement de l'enfant, gérer et organiser l'accueil des stagiaires, en l'absence de la Directrice assumer ses fonctions.

### - Les auxiliaires de puériculture et adjoints d'animation

Leurs missions principales sont : accueillir les enfants et les parents, répondre aux besoins de l'enfant, veiller au respect des rythmes, de sa personnalité, favoriser l'éveil et le développement de l'enfant, appliquer le projet d'établissement et le faire vivre.

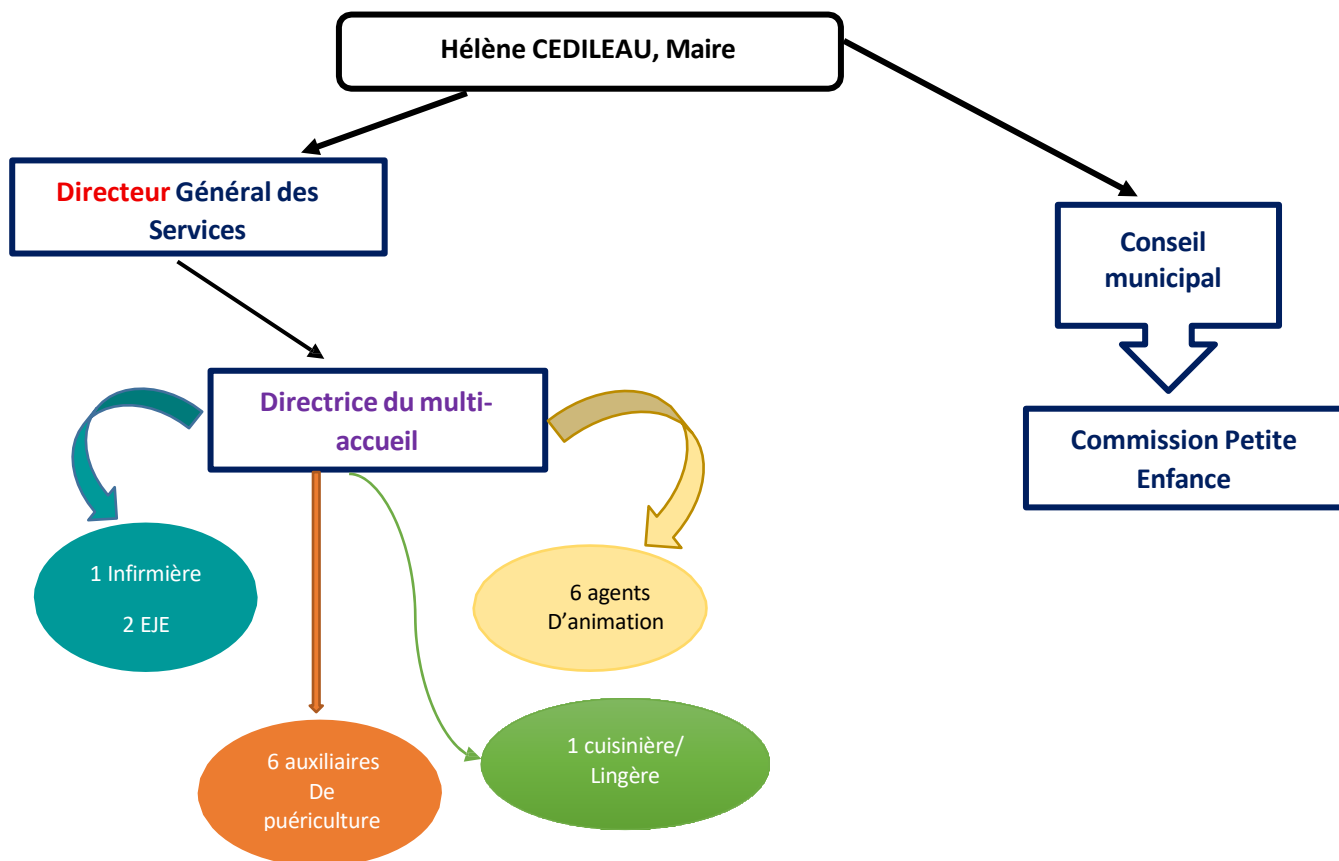
### - Les agents d'entretien

Ils sont responsables de l'hygiène des locaux et de la vaisselle, ils sont sous la responsabilité du responsable restaurant scolaire et entretien de la commune.

- La cuisinière

Les repas sont préparés sur place selon les normes HACCP en vigueur. La cuisinière, aidée par des professionnelles CAP AEPE ou CAP PE, gère l'élaboration des menus, les commandes et leur réception, la réalisation des repas. La cuisinière gère également tous les travaux de lingerie.

- Schéma de l'organisation municipale



### 3. Les moyens mis en place pour travailler en équipe

Des réunions de l'ensemble de l'équipe sont planifiées au minimum une fois par trimestre afin d'échanger sur l'organisation du multi-accueil, la mise en place des différents moments forts de l'année.

Des réunions de chaque groupe sont programmées toutes les six semaines (alternance entre les réunions en journée et le soir). Ces réunions permettent à toute l'équipe de se retrouver collectivement. Ces réunions sont l'occasion d'échanger sur les problématiques rencontrées, les questionnements en dehors de la présence des enfants. Ainsi, lors de l'accueil des enfants les professionnels sont totalement disponibles.

Des temps d'analyse de la pratique sont instaurés en demi-groupe depuis l'année 2023-2024, pour favoriser les échanges, à raison de cinq séances de 1h30 pour chaque groupe. Basés sur le concept de pratique réflexive, les temps d'analyse des pratiques professionnelles permettent à l'équipe de prendre du recul par rapport aux situations rencontrées au quotidien dans l'exercice de leur profession. En effet, depuis septembre 2021, une réflexion collective sur les pratiques professionnelles est devenue un impératif légal dans le domaine de la Petite Enfance. L'obligation de réfléchir aux pratiques dans le secteur de la Petite Enfance a été instaurée par le décret du 30 août 2021, modifiant l'article R 2324-37 du Code de la santé publique.

Les transmissions orales et écrites sont primordiales. Dans chaque groupe, un cahier de transmission est en place afin de noter les éléments transmis le matin lors de l'accueil et des éléments de la journée de l'enfant.

L'élaboration écrite du projet éducatif doit permettre de sécuriser l'équipe, d'évoluer, de dynamiser et recadrer le contexte en cas de désaccords.

La formation reste essentielle pour maintenir ses connaissances à jour, l'échange avec d'autres professionnels et le respect des réglementations en vigueur.

#### 4. Les partenaires

La structure s'intègre au sein d'une commune. Le multi-accueil s'inscrit dans une dynamique d'ouverture sur l'extérieur afin de proposer une socialisation plus élargie.

Des échanges sont organisés avec la MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie) Les Charmilles, la médiathèque, l'EPHAD (Établissement d'Hébergement pour les Personnes Dépendantes) Les Ancolies, le Centre social Le Calypso.

Avec l'école maternelle, une action passerelle est organisée, au printemps de chaque année, afin que les enfants se familiarisent avec les lieux et le personnel enseignant.

### **III. PROJET ÉDUCATIF**

En référence au décret 2021-1131, il est précisé les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle et pour favoriser l'égalité entre filles et garçons.

#### 1. Nos valeurs

Le projet éducatif expose les grandes lignes de la pédagogie mise en place au sein du multi-accueil. Il s'appuie sur les valeurs et les connaissances actuelles sur les besoins et le développement des jeunes enfants. Il définit l'accueil de l'enfant et de sa famille en collectivité et le cadre de travail de l'équipe.

Ce projet est l'aboutissement d'un travail de réflexions et de concertation de l'équipe éducative qui a commencé en 2022.

Depuis 2023, un groupe de professionnels a travaillé sur le thème de l'accueil en inter-âges. Courant 2025, l'équipe a été formée sur l'aménagement de l'espace pour l'accueil en inter-âges. En effet, cet accueil permet à l'enfant d'évoluer à son rythme, sans comparaison. Les plus petits imiteront les plus grands dans leurs jeux et dans leurs attitudes, la transmission des codes sociaux. Les plus grands développeront leur empathie, leur bienveillance. Naturellement ils adapteront leur comportement. Enfin, cette organisation permet d'accueillir des enfants avec des besoins plus spécifiques.

Le projet donne un cadre commun de références, qui favorise et renforce la cohésion de l'équipe. Il constitue un support pour le débat interne, la régulation et la médiation en cas de difficultés ou de conflits.

En vue d'assurer le bien-être, la sécurité et le respect de l'enfant au sein de la collectivité, le projet pédagogique de l'équipe s'appuie sur les valeurs morales suivantes :

- Le respect de chaque enfant dans son développement, ses apprentissages et dans ses besoins affectifs, sociaux et émotionnels, en ciblant son bien-être
- La confiance entre les familles et l'équipe par un environnement adapté à l'accueil de chacun
- Une communication harmonieuse entre les parents et les professionnels, afin de construire des

partenariats éducatifs favorables aux enfants par la création de liens de confiance

Les moyens donnés aux professionnels pour accomplir leurs missions dans ce travail dit du « care » qui consiste à prendre soin, à accueillir et à éduquer de très jeunes enfants sont :

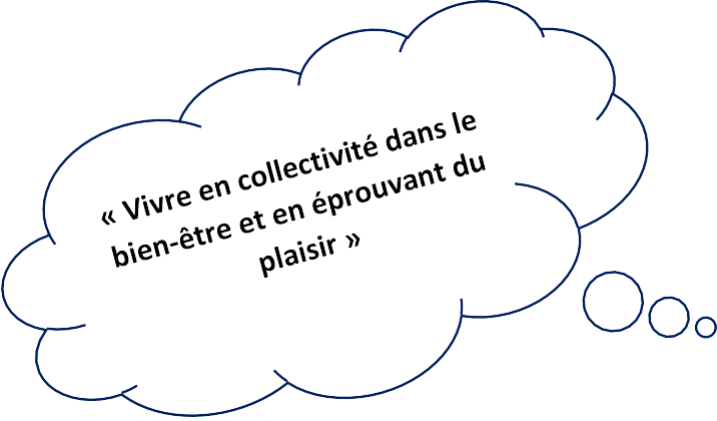
- Des formations
- De l'analyse de la pratique professionnelle
- Des temps de réunion par groupe et en équipe

Nos valeurs éducatives pour accompagner les enfants sont:

La socialisation




Le respect des besoins et  
du rythme, sentiment de  
sécurité :  
**MIEUX S'ATTACHER POUR  
MIEUX SE DÉTACHER**



**« Vivre en collectivité dans le  
bien-être et en éprouvant du  
plaisir »**

L'éveil et l'épanouissement



**L'autonomie n'a de valeur  
que si elle est accompagnée  
pour l'enfant, par le plaisir  
de faire soi-même**

L'autonomie

a. La socialisation : la découverte d'un nouveau monde

L'arrivée de l'enfant dans ce nouvel univers l'amènera à côtoyer des nouvelles règles, les adopter pour bien vivre en groupe. L'enfant va apprendre à reconnaître l'autre, construire un lien qui permettra de se distancier de l'autre tout en construisant sa propre identité. Le travail des professionnels permet à l'enfant de bien vivre dans le groupe, de partager les jeux, les espaces.

La position phare de l'adulte, à la hauteur de l'enfant lui permet de se sentir en sécurité. De plus, l'adulte verbalise ses vécus et émotions pour l'accompagner dans ces découvertes.

Chaque année, un espace des familles est créé dans chaque groupe. Dans cet espace, sont affichées des photos représentant pour chaque enfant les personnes les plus importantes de son entourage. Grâce à cela l'enfant retrouvera un petit peu du "chez lui", une certaine sécurité affective.

La diversité des familles est une ouverture sur le monde.

b. L'éveil et l'épanouissement

Durant sa journée au sein du multi-accueil, l'enfant doit pouvoir satisfaire ses besoins physiques, prendre conscience de ses qualités, développer sa confiance en soi et en l'autre, développer son ouverture au monde, son imaginaire, être à l'écoute de ses émotions.

Pour cela, les conditions matérielles doivent être adaptées aux enfants et aux adultes qui les accompagnent. De plus, l'accompagnement par les professionnels est réfléchi, dans le sens où les propositions sont variées, axées sur le soutien au bien-être des enfants.

Ainsi la communication gestuelle, des activités proposées par des intervenants extérieurs, des jeux libres, l'itinérance ludique, l'utilisation de la parole positive sont des outils utilisés.

c. L'autonomie : tout un processus

Accompagner un enfant vers l'autonomie c'est accepter que l'enfant évolue à son rythme, le soutenir pour qu'il se sente capable d'oser, de faire des essais/erreurs, diverses expériences, se tromper, recommencer jusqu'à réussir. Notamment pour l'acquisition de la propreté, l'enfant doit être l'acteur de ce processus pour qu'il se réalise en toute harmonie. Il doit avoir acquis la maturité physique, neurologique et affective pour franchir sereinement cette étape qui sera mise en place en collaboration avec la famille.

Dès le plus jeune âge, nous laissons les enfants libres de leurs mouvements, en aménageant les espaces pour assurer leur sécurité et pour satisfaire leurs besoins moteurs.

L'autonomie est possible car les enfants sont acteurs, ils ont la possibilité de faire eux, grâce aux mobiliers adaptés pour les repas notamment. De plus, différents supports éducatifs sont à disposition pour favoriser l'imitation et le langage. L'itinérance ludique est proposée aux enfants. Elle leur permet de circuler librement dans tout le multi-accueil, de choisir entre plusieurs activités proposées, selon leur besoin, leur envie.

## 2. L'accueil au quotidien

Chaque enfant est unique. L'accueil est collectif mais il est primordial de respecter au mieux le rythme de vie, de sommeil, de développement de l'enfant et de tenir compte de sa personnalité et son individualité, avec les contraintes que la vie en collectivité impose.

Nous sommes donc à l'écoute de ses besoins en acceptant de ne pas pouvoir tous les satisfaire immédiatement au vu du contexte collectif.

Nous accompagnons l'enfant afin qu'il puisse développer au mieux son estime de soi, qui se bâtit à travers ses expériences et du regard que lui porte l'adulte qui s'occupe de lui. En effet, un enfant soutenu, félicité dans ses

actions, développe une perception positive de lui-même.

L'enfant et sa famille sont accueillis de façon individuelle, dans le respect de leurs valeurs et de leur culture. Comme le souligne le 1<sup>er</sup> principe de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant "Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille."

Les professionnels se rendent disponibles chaque jour pour accueillir l'enfant et sa famille afin de permettre une séparation et des retrouvailles de qualité.

Un accueil serein et des parents sereins favorisent le bien-être de l'enfant, qui se sentira plus en confiance. Comme le souligne le 3<sup>ème</sup> principe de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant *"Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache"*.

Les parents ont pleinement leur place dans notre structure. Ils sont donc les bienvenus sur les sections, afin de garantir le lien parent-enfant, notamment lors des moments de partage organisés tout au long de l'année.

Ainsi, nous attachons une importance à soutenir la parentalité. C'est pourquoi nous proposons des temps d'échanges lors de réunions d'information et d'ateliers parents-enfants. Pendant des semaines particulières comme la quinzaine de la parentalité "pour nos mômes", des ateliers sont proposés aux parents au sein du multi-accueil. Des "cafés parents" sont également proposés tout au long de l'année. Ces temps organisés, informels, permettent aux parents de se rencontrer, de parler de leurs expériences, de rompre parfois le sentiment d'isolement. Ces temps permettent aussi d'échanger avec deux professionnels sur des thèmes divers et variés. Les familles ont aussi la possibilité de se rencontrer pendant des temps festifs, pour les fêtes de fin d'année civile et scolaire.

#### **a. L'aménagement de l'espace**

Depuis l'organisation en inter-âges, chaque groupe a été pensé pour offrir les espaces suivants : un espace d'imitation, un espace de jeux d'exploration, un coin calme, un espace de construction-élaboration, un espace motricité. Ces espaces, accessibles à tous moments, permettent de répondre aux besoins de tous les enfants.

#### **b. La référence**

À leur arrivée au multi-accueil, les enfants et leurs parents seront accompagnés par un référent désigné au sein de l'équipe de professionnels.

Cette référence est nécessaire dans chaque groupe pour faciliter la confiance, donner des repères et sécuriser l'enfant et le parent. Elle permet de faciliter le suivi au début de la familiarisation, de créer du lien et faciliter la séparation, de connaître les habitudes des enfants.

Cette personne référente sera à l'écoute du parent pendant le temps d'échange durant le premier jour d'adaptation. Elle retranscrit ensuite à l'équipe (avec les feuilles d'adaptation). Ainsi cette personne connaîtra les habitudes de l'enfant pour avoir une cohérence la plus proche possible avec la maison, dans la limite de la vie en collectivité. Cette référence doit s'adapter en fonction de l'âge et des besoins de l'enfant. La référente se mettra en retrait pour faciliter le relais aux autres professionnels (passer le relais petit à petit).

Nous sommes conscients que cela ne fonctionne pas toujours et qu'il faut savoir déléguer à ses collègues si besoin. Le but de cette référence est d'accompagner l'enfant afin qu'il s'adapte à ce nouvel environnement et aux autres professionnels, de même avec les parents. Cette relation n'est en rien exclusive pour l'enfant ou pour les parents, il faut rester à sa place de professionnel.

#### **c. Les temps repères au quotidien**

Des temps repères sont instaurés tels que la collation, le temps chanson, lecture, musique, libre circulation. Des sorties régulières sont organisées avec régularité.

Ces temps repères sont collectifs afin de faire les choses ensemble, se retrouver et faire partie d'un groupe,

prendre conscience des autres enfants.

Ces moments permettent de rappeler les règles, d'enrichir son vocabulaire. Ils permettent de meilleurs échanges, de favoriser le respect de l'autre, le respect des ressentis avec verbalisation et le sentiment d'utilité.

#### **d. Les repas**

Au sein du multi-accueil, l'enfant prend plusieurs repas, ce qui répond au besoin primaire de l'enfant.

Lors de ces repas, l'enfant est accompagné dans la découverte de nouvelles textures, saveurs, aliments, l'éveil des sens.

Ce moment est aussi un temps pendant lequel il se sociabilise. Les professionnels vont accompagner l'enfant dans son autonomie (choisir sa place, utiliser les couverts, le gant de toilette...).

Dans notre organisation inter âge, les enfants sont regroupés par compétences :

- Les « découvreurs du goût » du biberon au début de la cuillère, repas en tête à tête avec un adulte
- Les « apprentis gourmands » de la maîtrise de la cuillère à l'autonomie, de 3 à 6 enfants avec un adulte
- Les « as de la cuillère » : les plus autonomes au repas, 6 enfants avec un adulte

Pour cela, le mobilier est adapté pour les enfants en fonction de leur développement psychomoteur, tant pour les chaises, relax, plateau-repas, vaisselle. Ce mobilier permet au professionnel d'être présent pour un groupe de 6 enfants maximum (sur le groupe des apprentis et des As), un adulte par enfant sur le groupe des découvreurs du goût, pour assurer une prise en charge des enfants dans la sérénité.

Afin d'assurer des conditions de bien-être pour tous les enfants, les conduites des professionnels sont harmonisées, de façon à :

- Proposer l'aliment dans l'assiette en mettant de petite quantité et laisser le temps si jamais l'enfant change d'avis, sans insister.
- Proposer de manger avec une cuillère mais laisser la possibilité de manger avec les doigts.
- Ne pas attendre la politesse à chaque fois et ne pas insister. On peut le dire avec la communication gestuelle.
- Favoriser au maximum le plateau repas car il y a beaucoup moins d'attente et l'enfant peut manger à son rythme, dans l'ordre qu'il souhaite.
- Sur le groupe des découvreurs du goût, s'adapter à chaque enfant pour la façon d'être à table (sur les genoux, en transat ou sur un tabouret) en laissant l'enfant suffisamment mobile et en liberté de mouvement.
- Favoriser l'utilisation du verre en remplissant de petite quantité (adapté à l'enfant). Donner la possibilité à l'enfant d'essuyer l'eau si le verre a été renversé. Proposer le biberon ou le verre à bec pour que l'enfant puisse boire selon son besoin, si avec le verre l'enfant n'arrive pas à boire suffisamment.
- Favoriser l'autonomie à la fin du repas avec l'utilisation des gants, en leur proposant un miroir pour les plus autonomes.

#### **e. Les soins**

Les soins corporels sont effectués dans le respect des protocoles d'hygiène et de l'intimité de l'enfant. Les temps de change permettent un moment privilégié avec chaque enfant.

Les professionnels veillent au bien-être de l'enfant et au respect de son développement. Les gestes effectués sont nommés pour sécuriser l'enfant, en proposant sa participation active pour favoriser son autonomie et le rendre acteur. Les professionnels peuvent proposer le change debout aux enfants pour accompagner leur autonomie.

#### **f. Portage**

Pour l'enfant, se sentir en sécurité est primordial. De ce fait, certains ont besoin d'être contenus, rassurés,

réconfortés, pour s'endormir, pour manger. Le portage contribue au bon développement de l'enfant. Pour le tout-petit, n'ayant pas de tonus musculaire, le portage doit être effectué d'une certaine manière : toujours le prendre d'abord par la tête puis les fesses et pour le déposer c'est l'inverse.

Le portage permet d'être en interaction avec l'enfant. Pour cela, il faut que le professionnel soit disponible et prenne en compte le collectif, notamment lors du temps d'accueil pour accueillir chaque enfant.

Le portage est à la fois physique et psychique pour la sécurité affective, il permet de répondre à un besoin archaïque du très jeune enfant.

Les enfants ne sont pas portés de la même façon selon leur âge, leur poids. Le professionnel doit s'adapter à chaque enfant.

Il est important que le professionnel soit à la hauteur d'enfant en position porte-avion, phare pour que l'enfant (pour ceux qui peuvent se déplacer) soit capable de venir vers l'adulte s'il en ressent le besoin.

À chaque fois, l'adulte doit se demander si ce portage répond à un besoin de l'enfant.

Dans la façon de porter l'enfant, le professionnel s'assure que la position de l'enfant soit physiologique et qu'elle n'entraîne pas de troubles musculosquelettiques.

Toute l'équipe a suivi une formation sur le portage physiologique. Ce portage induit une relation duelle, pour répondre à un besoin spécifique du petit enfant. Cela peut permettre à l'enfant de se rassurer plus vite, notamment avec le portage en écharpe. La structure s'est munie de différentes écharpes pouvant ainsi répondre aux différentes morphologies des agents et des enfants.

#### **g. Doudou / sucette**

Ce sont des objets transitionnels, qui font le lien avec la maison (importance pour l'enfant que ces objets arrivent et repartent avec lui).

Ces objets permettent de sécuriser, rassurer, réconforter l'enfant, de lui permettre de s'endormir. Ces objets répondent aux besoins de l'enfant, selon l'âge de l'enfant il peut le choisir lui-même.

Il est important de les laisser à disposition dans un endroit dédié. Ils sont rangés pendant les activités et ne vont pas dans le jardin, mais l'enfant a la possibilité de les prendre si besoin. Il est nécessaire de s'adapter en fonction de la situation vécue par l'enfant (séparation, chagrin...).

Avant les activités, avant les repas les enfants sont encouragés, accompagnés à les ranger.

Les sucettes sont régulièrement stérilisées. Il peut arriver que des enfants mettent des sucettes qui ne sont pas à eux dans leur bouche, celles-ci sont alors nettoyées. Les enfants explorent le monde avec tous leurs sens, y compris le goût et mettent ainsi fréquemment à la bouche. Nous verbalisons bien sûr ces découvertes et indiquons les limites de celles-ci.

Suite à l'observation des professionnels, il peut arriver que nous expliquions aux parents que leur enfant exprime un besoin de succion pour s'endormir. En effet, l'enfant peut avoir des habitudes au sein de la structure, différentes de celles de la maison.

#### **h. Le sommeil**

Le sommeil est un besoin primaire de l'enfant. Il est essentiel de garantir un moment de détente tant pour l'enfant que pour l'ensemble du groupe.

Pour cela, le professionnel doit être en interaction avec l'enfant et individualiser les réponses. Il convient de reconnaître les besoins spécifiques de chaque enfant, que ce soit en le berçant, en restant près de son lit, ou simplement en assurant une présence rassurante. Il est important d'utiliser autant que possible le moyen le plus adapté à l'enfant quel que soit le lieu. Ainsi nous acceptons que les enfants n'aient pas tous le même rythme et cherchons la solution qui soit profitable à tous (dormir sur un tapis, dans une poussette, dans les bras ou même seul dans une chambre, en musique).

Connaître les habitudes de sommeil de l'enfant, ses signes de fatigue, permettent de répondre à ses besoins.

Pour répondre à un besoin spécifique de contenance durant le sommeil, l'emballage peut être proposé à l'enfant dans la pièce de vie, avec une surveillance accrue. L'emballage est exceptionnellement utilisé lorsqu'un bébé a besoin d'être sécurisé et rassuré et que tous les gestes habituels de réconfort ont échoués. Pour le confort du tout-petit, avant de l'emballer, il est nécessaire de s'assurer que sa température corporelle soit stable. Il ne doit pas avoir trop chaud dans le linge.

Afin d'assurer la qualité de la sieste, une surveillance est prévue toutes les 10 min.

Sur tous les groupes des siestes sont proposées le matin pour les enfants qui en présentent le besoin : réponse au rythme de sommeil, nuit difficile ; et l'après-midi. Dans le cadre de l'accueil collectif, les repas se déroulent à des horaires communs. Ainsi, les enfants sont généralement réveillés vers 11h00 afin de participer au repas. Toutefois, lorsque l'état de l'enfant (fatigue importante, fièvre) et l'organisation le permettent, un aménagement peut être envisagé avec un repas pris de façon décalée.

### **i. Les activités**

Les activités motrices ont une importance cruciale pour le développement de l'enfant. Avant même d'explorer le monde qui l'entoure, il découvre son corps. D'ailleurs les enfants sont pieds nus à l'intérieur du multi-accueil. En effet, le pied nu permet aux bébés de former leur voûte plantaire, de ressentir le sol, ses textures et sa densité. Ainsi, ils améliorent leur équilibre et leur transfert de poids. Les chevilles doivent également être libres car l'enfant va grandement les solliciter. Petit à petit, il va naturellement muscler ses pieds.

Un des principes de base de notre accueil est la motricité libre. Laisser l'enfant évoluer, à son rythme et en toute liberté, c'est cela la motricité libre. Le rôle des professionnels est alors d'aménager l'espace de façon à permettre au tout-petit d'expérimenter toutes les possibilités de son corps et de faire les mouvements les plus adaptés à son développement psychomoteur. Des mouvements qui l'amèneront progressivement à la position verticale et à la marche. La liberté des mouvements dépend également des vêtements de l'enfant, qui doivent permettre une grande aisance.

Nous proposons différentes activités en mettant à disposition des jeux adaptés à l'âge de l'enfant et qui permettent de toucher, sentir, explorer comme il le souhaite, tout en assurant sa sécurité.

Nous n'attendons pas de résultat lors des activités proposées, ni de rendu esthétique pour les activités manuelles, étant donné que nous laissons faire l'enfant.

Nous appliquons donc le 2<sup>ème</sup> principe de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant "*J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités*".

Au cours de la journée, plusieurs temps de jeu libre sont proposés. En effet, le droit de jouer est inscrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant de l'Unicef.

Bien que les jeux imposant des règles préétablies soient amusants et favorisent certaines aptitudes telles que la cohésion du groupe, ils ne stimulent pas autant la créativité que les jeux libres. En effet, dans le jeu libre, les enfants laissent libre cours à leur imagination. De plus, ils explorent leur environnement et découvrent de nouvelles activités. Les activités créatives aident à développer leur aptitude à vivre en société, à se libérer du stress et de l'anxiété. À travers le jeu libre, les enfants explorent leur milieu et testent de nouvelles façons de trouver des solutions lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés. Cela ne veut pas dire que l'enfant peut tout faire. Dans tous les jeux libres, il y a des règles, la sécurité des enfants, le respect des enfants et du matériel. Ces règles sont énoncées avant chaque activité.

Depuis 2023, un intervenant en musique intervient au multi-accueil. Cette activité contribue à l'éveil pluri-

sensoriel du tout-petit. Dans le cadre de son intervention, le musicien apporte ses compétences techniques et artistiques. Il privilégie la pratique du chant et la découverte du monde sonore, adaptées au tout-petit. Nous appliquons donc le 5<sup>ème</sup> principe de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant *"Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels"*.

En plus de ces temps d'activité, dès que le temps le permet, les enfants vont profiter du jardin, des jeux qui s'y trouvent et de la nature. Les professionnels les accompagnent dans leurs découvertes. Pour cela, nous nous répartissons dans le jardin afin d'assurer la sécurité affective comme physique des enfants.

Un espace jardinage est proposé aux enfants. Cette activité encourage leur curiosité envers les plantes et la nature. Elle favorise l'apprentissage, la connaissance du cycle de vie des plantes, le cycle des saisons. Elle favorise la confiance en soi. En effet, ils peuvent constater les résultats de leurs actions. De plus, elle encourage l'activité physique comme toute activité extérieure. En fréquentant la nature l'enfant sera enclin à l'aimer, la protéger.

## **j. Les émotions**

Une émotion est à considérer comme une réaction du corps à un stimulus : elle nous indique la nature de la situation (la présence d'un danger éventuel, une souffrance, une réjouissance...) et donne un signal à notre corps pour qu'il se mette en action. Une émotion s'accueille et s'accompagne afin d'être régulée. Elle doit se vivre pleinement et être considérée. Pouvoir mettre des mots sur nos émotions c'est déjà leur accorder de l'importance.

L'équipe a suivi une formation de deux jours sur les émotions en 2023. Cela a permis de mieux comprendre le rôle de l'adulte qui doit être un guide. Nous utilisons plusieurs outils pour parler des émotions à la crèche : les livres, les imagiers, les chansons et la communication gestuelle notamment.

Attention, comprendre les émotions de l'enfant ne signifie pas dire "oui" à tout. L'enfant a besoin d'un cadre et de limites pour être sécurisé.

Les émotions souffrent aussi de nombreux préjugés dont il faut se libérer. Il est notamment important de ne pas faire de différence entre fille/garçon. Comme l'indique le 7<sup>ème</sup> principe de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant *"Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel(le)s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité"*.

Nous veillons donc à accompagner chaque enfant de manière égale, quel que soit son genre, avec des activités et une communication non "stéréotypée".

## **k. La communication au cœur de notre projet**

Pour accompagner l'enfant tout au long de la journée, nous utilisons plusieurs modes de communication. Tout d'abord, nous appelons l'enfant par son prénom. Nous nous adressons à lui à sa hauteur, de façon adaptée et bienveillante.

Nous encourageons l'utilisation d'une parole positive, c'est-à-dire des formulations de phrases positives qui favorisent la compréhension des enfants. Il s'agit d'un effort quotidien pour trouver des formulations adaptées.

Nous utilisons également la communication gestuelle qui permet aux enfants dès le plus jeune âge de communiquer, d'entrer en relation avec les autres, d'exprimer leurs besoins et émotions. En effet, la communication gestuelle associée à la parole consiste à proposer à l'enfant un panel de signes simples issus de la Langue des Signes Française (LSF) afin de lui permettre d'exprimer clairement ce qu'il a besoin de dire avant même de savoir parler. Nous proposons aux parents lors de nos réunions un fascicule de gestes utilisés au multi-accueil.

Les enfants apprennent par imitation. Ainsi, il est essentiel pour les professionnels de communiquer de façon bienveillante avec les enfants, leurs parents, et leurs collègues. Le respect les uns des autres, l'écoute bienveillante, la prise en compte du bien-être et de la sécurité de l'enfant sont des notions fondamentales au sein du multi-accueil.

Nous appliquons donc le quatrième principe de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant "*j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance*".

### **I. Inscription de notre structure au sein de notre commune**

Dès que l'âge de l'enfant et son développement psychomoteur le permettent, un groupe d'enfants se rend régulièrement à la boulangerie pour aller chercher le pain. Cela permet à l'enfant de découvrir en groupe un lieu proche du multi-accueil et de participer à la vie locale.

Une fois par mois, un groupe de 6 enfants se rend à la MARPA, afin de partager une activité et un goûter. Les enfants créent ainsi des liens avec les pensionnaires tout au long de l'année.

Nous avons également établi un partenariat avec la médiathèque municipale de Péronnas. Une fois par mois, un professionnel de la médiathèque vient à la crèche raconter des histoires aux enfants et apporter des livres que nous pouvons emprunter.

En fin d'année scolaire, les enfants qui intégreront l'école maternelle Janine Chabin, sont invités à partager une demi-matinée avec une classe de petite section. À cette occasion, ils partagent des moments avec les élèves et les enseignants. Cela leur permet de se familiariser avec les lieux.

À cette même période, un temps de familiarisation avec le centre de loisirs de la commune est proposé aux enfants qui le côtoieront l'année suivante. Ces temps permettent aux enfants de découvrir les lieux, de verbaliser leur ressentis et leurs émotions.

### **m. L'accueil d'enfants en situation de handicap**

L'enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique est accueilli dès lors que le médecin valide son aptitude à la collectivité. Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) doit alors être rédigé pour prendre en compte les besoins spécifiques de l'enfant.

Nous pouvons nous appuyer sur des grilles d'observation et échanger avec les partenaires comme le Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP), le dispositif départemental "Pomme de Reinette", la plateforme de coordination et d'orientation ou tout autre professionnel spécialisé.

Le projet d'établissement est applicable à compter du 1 Janvier 2026.

Fait à PÉRONNAS, le 24 Février 2026

Le Maire,

Hélène CÉDILEAU

## 1. Charte nationale de la petite enfance



# Charte nationale d'accueil du jeune enfant

## 10 grands principes pour grandir en toute confiance

Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps: pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille m'accueille, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences

artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon avenir.

Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon

ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-10 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.

## 2. Suivi de document

### PROJET D'ÉTABLISSEMENT

#### Multi-accueil Le Logis des Marmousets

<b>Dates de modification</b>	<b>Points modifiés (n° de chapitre et détail)</b>	<b>Nom de l'émetteur</b>	<b>Indice document</b>
2014	Création du projet pédagogique		A
Avril 2024	Refonte totale suite au décret	Camille Peutot et Cécile Trotobas	B
Janvier 2026	Intégration de l'organisation en inter âge	Annabelle Desrayaud, Justine Bridon et Cécile Trotobas	C